




FAUCONNERIE Cuges les Pins

RESUME NON TECHNIQUE

DOCUMENT N°5

Ce document a été réalisé avec le concours de l'APAVE SUDEUROPE.



	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 2 sur 13

AVIS AU LECTEUR

▪ **POURQUOI UN RESUME NON TECHNIQUE ?**

Afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans le dossier, celui-ci fait l'objet d'un résumé non technique.

▪ **QU'EST-CE QUE CE DOCUMENT ?**

Ce document est un guide pratique qui est conçu pour permettre de trouver facilement les informations contenues dans le dossier et qui répond sans aucun doute à vos préoccupations en matière d'environnement et risques industriels ainsi qu'à vos questions relatives à l'établissement de BEMBOM BROTHERS situé sur la commune de Cuges les Pins (13).


Ce résumé non technique ne prétend pas fournir toutes les informations nécessaires afin d'évaluer les impacts de l'établissement de BEMBOM BROTHERS sur l'environnement.

Il faut pour cela analyser l'ensemble du dossier.

▪ **QUEL EST LE CONTENU D'UN DOSSIER D'AUTORISATION ?**

Le dossier de demande d'autorisation qui est mis à la disposition du public au cours de l'enquête publique contient six parties :

- une présentation de l'établissement,
- une étude d'impact sur l'environnement qui traite des nuisances occasionnées par l'établissement en fonctionnement normal, et qui précise les mesures préventives prises et envisagées.
- une étude de dangers qui décrit, après analyse des risques, les conséquences possibles sur l'environnement d'événements accidentels pouvant avoir lieu dans l'établissement, et qui précise également les mesures préventives prises et envisagées.
- une notice de conformité de l'installation qui intéresse les prescriptions du code du travail dans les domaines hygiène et sécurité,
- le résumé non technique,
- une série de plans de localisation.

 LES AIGLES DE LA S ^e BAÏNE	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 3 sur 13


▪ POURQUOI UN DOSSIER D'AUTORISATION ?

La société BEMBOM BROTHERS souhaite exploiter une fauconnerie, installation classée au titre de la rubrique n°2140 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Conformément aux prescriptions de l'article R512-33 du Livre V du Code de l'Environnement, BEMBOM BROTHERS demande une autorisation d'exploiter prenant en compte les prescriptions de l'arrêté du 25/03/2004 relatif au régime de l'autorisation pour les installations de *Présentation au Public d'animaux d'espèces non domestiques*.

Toute installation classée en Autorisation doit fournir un dossier d'autorisation.

Le déroulement de la procédure d'Autorisation est expliqué en Annexe 1.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 5 sur 13

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

La société BEMBOM BROTHERS souhaite installer une fauconnerie sur son site de la Messuguière.

Les activités réalisées sur le site seront :

- Elevage de rapaces,
- Alimentation et soins,
- Exposition des rapaces, en volières ou en carrière sur perchoir,
- Démonstrations de vols des rapaces,
- Programme de reproduction d'espèces protégées.


Environ 20 rapaces non-domestiques seront présents sur le site, auxquels pourront s'ajouter des espèces non concernées par la demande de capacité ou la rubrique n°2140 de la nomenclature des I.C.P.E.

Trois personnes seront présentes sur le site, dont le fauconnier-capacitaire, soit 1 permanents et deux saisonniers.

Les horaires de travail seront 8h – 12h et 14 h – 17h, et pourront être adaptés aux horaires des groupes scolaires.

Le site sera ouvert toute l'année pour accueillir des groupes scolaires ainsi que le grand public pendant les périodes de congés.

Le site accueillera au maximum 200 visiteurs. Le site est classé ERP EPA de 5^{ème} catégorie.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 6 sur 13

ETUDE D'IMPACT

L'étude d'impact aborde les impacts sur les points suivants :

- Les sites et paysages, biens matériels, patrimoine culturel et archéologique,
- Les eaux de surface,
- Le sol et les eaux souterraines,
- L'air et les odeurs,
- Les déchets,
- Les niveaux sonores et vibrations,
- La consommation énergétique,
- Le climat,
- Les émissions lumineuses,
- Le transport,
- Les espaces agricoles ou forestiers,
- La faune, la flore, les milieux naturels et les équilibres biologiques,
- La santé.

Pour chacun de ces points, il est présenté :

- la situation actuelle et la sensibilité de l'environnement,
- les impacts induits,
- les mesures préventives prévues pour limiter ou supprimer les nuisances.

▪ IMPACTS SUR LES SITES ET PAYSAGES, BIENS MATERIELS, PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHEOLOGIQUE

Les activités prévues sur le site sont compatibles avec les installations présentes sur le site. Il n'y aura pas de modification notable des équipements du site. Des bancs seront placés autour des deux carrières déjà présentes.

Il n'y a pas de modification notable des aménagements du site. Le site n'est concerné par aucun périmètre de protection.


▪ IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT EAU / SOL

La principale utilisation de l'eau concernera le nettoyage des volières ainsi que les eaux sanitaires. L'eau sera également utilisée pour le nettoyage des ustensiles et de la cuisine (atelier de préparation de la nourriture), la consommation sera d'environ 30 m³/mois.

Les prélèvements en eau du site seront réalisés à partir d'un forage privé situé à 300 m du site sur une propriété voisine. Ces prélèvements sont estimés à 360 m³ par an.

L'eau issue du forage est contrôlée périodiquement par le laboratoire CARSO-LSEHL. Les résultats sont transmis à l'ARS PACA - DT13. L'eau est conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007.

Il n'y a pas d'usage industriel de l'eau sur le site.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 7 sur 13

Pour l'usage incendie, une réserve d'eau de 60 m³ sera présente sur le site et accessible aux services de secours.

La société BEMBOM BROTHERS mettra en place des systèmes de récupération d'eau de pluie.

De par l'absence de polluants utilisés sur le site, il n'y aura pas d'incidence des rejets sur l'environnement.

Concernant les incidences liées au ruissellement des eaux pluviales ou des eaux de lavage, ces eaux pourront s'infiltrer sur l'ensemble du site, du fait de l'absence de surfaces imperméabilisées.

L'activité de BEMBOM BROTHERS ne présente pas d'incidence sur les eaux souterraines et les sols.

▪ **IMPACTS SUR L'AIR ET LES ODEURS**

Hormis les gaz d'échappement produits par le véhicule de transport du site (un fourgon de transport pour le ravitaillement des rapaces et l'évacuation de certains déchets), les activités de BEMBOM BROTHERS ne sont pas à l'origine d'émissions à l'atmosphère.

Les volières seront grillagées et aérées, nettoyées chaque jour et désinfectées toutes les semaines, les nuisances olfactives seront ainsi très limitées.

Le projet fauconnerie de BEMBOM BROTHERS n'aura pas d'impact sur l'air et les odeurs dans l'environnement du site.

▪ **DECHETS**

Le site ne sera pas à l'origine de production notable de déchets. Les déchets générés mensuellement par l'activité seront de l'ordre de :

- 2 cartons d'emballages de poussins,
- 2 bidons d'Ark Klens,
- Des bouteilles plastiques vides d'eau potable pour la consommation des employés.

La quantité de déchets sera de type domestique et les déchets seront évacués en tant que DIB. Le tri sera réalisé sur l'ensemble de ces déchets.

En cas de décès d'un oiseau, le cadavre sera autopsié puis évacué par un équarisseur (organisme agréé pour l'évacuation des cadavres d'animaux).


L'ensemble des déchets du site seront recyclés.

Le site sera peu générateur de déchets.

▪ **BRUITS / VIBRATIONS**

Les sources sonores relatives aux activités du site sont les cris des rapaces. Les rapaces accueillis sur le site ne sont pas susceptibles d'être particulièrement bruyants, les rapaces étant des animaux silencieux. En outre, les premières habitations sont à plus de 50 m des volières, séparées du site par des espaces boisés.

La principale source de bruit est liée à l'accueil du public. Les représentations seront organisées pendant la journée, à raison de deux représentations. L'activité projetée recevra

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 8 sur 13

en moyenne 50 personnes à l'instant t, et pourra accueillir ponctuellement jusqu'à 200 personnes.

Les nuisances sonores seront ainsi ponctuelles, limitées aux émissions du public qui sera restreint du fait de la taille du site.

Du fait des faibles émissions sonores émises par les activités du site, les émergences réglementaires seront respectées.

Il est de plus à noter que la RD8N longeant le site sur sa limite Sud présente un fort impact sonore en termes d'émergence résiduelle.

Les émissions sonores du site sont ainsi négligeables si l'on considère le trafic de la RD8N en limite Sud du site d'étude. Le site ne sera pas à l'origine d'une gêne en termes de bruit pour le voisinage.

L'activité du site ne sera pas à l'origine de vibrations.

▪ **CONSOMMATION ENERGETIQUE**

Le site de BEMBOM BROTHERS ne présentera pas de source importante de consommation énergétique. En effet, la seule énergie utilisée sur le site sera l'électricité, qui servira à l'éclairage du site, que ce soit les bureaux, les locaux de stockage ou les deux carrières en cas d'absence de luminosité suffisante de jour ainsi que les allées pour le déplacement des employés.

La consommation énergétique en électricité est estimée à 6 000 kW/an.

▪ **EFFETS SUR LE CLIMAT**

Le site, du fait de sa faible consommation énergétique (électricité) ne présentera pas d'inconvénients notables pour le climat.

▪ **EMISSIONS LUMINEUSES**

Les émissions lumineuses, liées à l'éclairage du site ne représenteront pas une gêne pour le voisinage et l'environnement.


▪ **TRANSPORT / TRAFIC**

Il y aura très peu de trafic lié au site. Les besoins seront liés au ravitaillement des oiseaux et celui des produits entretien (livraison 1 fois/mois).

Il faut également comptabiliser les bus scolaires, qui permettront d'amener le public sur le site ainsi que les véhicules légers du grand public.

L'accueil des véhicules pourra être réalisé sur le parking d'Ok Corral, en accord avec les propriétaires du parc d'attraction.

Les transports liés aux activités du site sont négligeables au regard du trafic de la RD8N en limite sud du site. De plus, aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer sur le site: les livraisons ainsi que les arrivées et départs d'animaux se feront exclusivement sur le parking devant l'entrée, en dehors de la propriété.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 9 sur 13

▪ LES ESPACES AGRICOLES OU FORESTIERS

Le site ne nécessitant pas d'aménagement des surfaces ou des espaces verts, il n'y aura pas d'impact sur les espaces agricoles ou forestiers.

▪ FAUNE, FLORE, MILIEUX NATURELS ET EQUILIBRES BIOLOGIQUES

La zone protégée la plus proche est la ZNIEFF - Plan de Cuges les Pins, Barres de Fontblanche, du Castellet et de Castillon, Tête de Nige. Cette ZNIEFF se trouve à 140 m au Sud du site. Cette ZNIEFF recense 5 espèces déterminantes sur son périmètre et 6 autres espèces inscrites sur la fiche de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

Les rapaces présents sur le site BEMBOM BROTHERS ne présentent pas de capacité de chasse : ces rapaces sont nés en captivité et ne savent pas se nourrir dans le milieu naturel. Aucun rapace n'est présenté en spectacle tant que le capacitaire n'est pas sûr de son rappel sur l'oiseau.

En outre, dans le cas peu probable où l'oiseau viendrait à quitter l'aire de vol, la balise GPS présente sur chaque rapace permettra au capacitaire de retrouver rapidement l'oiseau.

L'activité projetée par le site BEMBOM BROTHERS n'aura pas d'impact sur les espèces déterminantes et sur les espèces inscrites sur la fiche de l'INPN.

Le projet ne modifiera pas le ruissellement actuel des eaux pluviales. Aucune surface ne sera imperméabilisée sur le site. Aucun polluant ne sera utilisé dans le cadre des activités du site.

Le milieu sensible le plus proche, la ZNIEFF située à 140 m au Sud du site, ne sera pas impacté par les activités du site.


▪ EFFETS SUR LA SANTE

Les activités du site BEMBOM BROTHERS ne présenteront pas de dangers sanitaires pour les populations avoisinantes. Les oiseaux seront quotidiennement observés et l'hygiène du site sera très stricte de sorte à éviter tout développement de maladie. Le cas échéant, une volière de quarantaine sera mise en place et le rapace y sera cantonné jusqu'à rétablissement total.


Les rapaces n'auront pas d'interaction possible avec le public ou le voisinage du site :

- Durant les spectacles, les rapaces ne quitteront pas l'aire de vol. Aucun contact ne sera réalisé lors des présentations entre le public et les rapaces. Dans le cas où un rapace se poserait à proximité du public, des conditions auront été donnée en début de représentation sur l'interdiction de toucher les rapaces.
- En dehors des spectacles, les rapaces sont placés dans des volières fermées. Une barrière séparera de 2 m l'accès public et chaque volière, pour éviter tout contact.
- Enfin, dans le cas où un oiseau sortirait de l'aire de vol, tous les oiseaux seront équipés de balises GPS permettant au capacitaire de pouvoir récupérer rapidement l'oiseau.

Il n'y aura donc pas de contact entre le public, le voisinage et les rapaces.

 LES AIGLES DE LA STÉ BADIAC	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 10 sur 13

Il n'y a donc pas lieu d'une évaluation des risques sanitaires.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 11 sur 13

ETUDE DES DANGERS

L'étude de dangers aborde les points suivants :

- Description de l'établissement et de son environnement,
- Identification et caractérisation des potentiels de dangers,
- Estimation des conséquences de la concrétisation des dangers,
- Analyses des risques,
- Description des moyens de prévention et protection,
- Estimation des conséquences de phénomènes dangereux tenant compte de l'efficacité des mesures internes de prévention, protection,
- Mesures de maîtrise des risques (MMR),
- Synthèse de l'étude et conclusion.

▪ **IDENTIFICATION ET CARACTERISATION DES POTENTIELS DE DANGERS**

Produits présents sur le site

Le site ne stocke pas de produits, hormis le désinfectant pour les volières.

Ce produit, Ark-Klens, est un nettoyant écologique, respectueux de l'environnement : ce produit est biodégradable mais peut néanmoins être toxique pour les organismes aquatiques. Ce produit sera cependant dilué lors de son utilisation (0,025), sur un site où aucun cours d'eau n'est présent dans un rayon de plusieurs kilomètres.

Ce produit peut-être dangereux en cas d'ingestion. Il sera placé hors de portée du public dans un local fermé.

Il sera conditionné sur le site sous forme de bidons de 5 l ; à raison de 2 bidons présents au maximum sur le site au niveau du local fauconnerie.

Les autres produits susceptibles d'être présents en quantités limitées sont les suivants :

- Alcool de soin pour les oiseaux - blessures superficielles,
- Médicaments pour affections communes,
- Produits d'alimentation congelés (poussin, rats, ...).

Il n'y a pas de produits combustibles sur le site.


La mise en œuvre de produits sur le site ne présente pas de dangers.

Présence des rapaces sur le site

Des rapaces sont présents sur le site en volières et seront présentés au public. Des consignes seront clairement données et répétées avant chaque spectacle au public, pour la sécurité du public et du rapace, afin de ne pas perturber la représentation.

Le capitaine en charge de la fauconnerie ne permettra pas une représentation avec un rapace dont il n'est pas certain du comportement et du retour lors des démonstrations.

Les rapaces en volière ne présenteront pas de dangers pour le public. Une barrière de distance sera mise en place devant chaque volière afin d'empêcher le public de trop approcher les rapaces et de minimiser le dérangement des oiseaux.

	Fauconnerie – Cuges les Pins	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 12 sur 13

Le capacitare sera le seul à avoir un contact avec les oiseaux lors des manipulations. Lors des représentations, il sera assisté d'une ou deux personnes pour permettre les démonstrations d'aller-retours. Ces personnes reçoivent une formation à l'avance par le fauconnier capacitare et portent des équipements de protection individuelle.

Les rapaces présents sur le site ne présenteront pas de risque de danger pour les spectateurs ou les employés du site.

Réduction des potentiels de dangers

La réduction des potentiels de dangers peut s'appuyer sur quatre principes [1] :

- Le premier principe est le **principe de substitution** qui s'appuie sur le remplacement d'un produit présentant des risques par un autre produit pouvant présenter des risques moindres.

Dans le cas présent, l'ensemble des produits d'entretien ont été choisi de manière à ne pas impacter l'environnement naturel et humain.

- Le deuxième principe est le principe d'intensification qui consiste à intensifier l'exploitation afin de réduire les stockages.

Les quantités présentes sur le site sont des quantités domestiques et ne présentent pas de risques.

- Le troisième principe est le principe d'atténuation qui consiste à définir des conditions opératoires ou de stockage moins dangereuses.

Il n'y a pas de procédés ou de stockage dangereux sur site.

- Le quatrième principe porte sur la limitation des effets à partir de la conception des équipements.

Il n'y a pas d'équipements présentant des dangers.


La réduction des dangers à la source a été appliquée sur le site d'étude. Il n'y a pas de produits ou d'activité pouvant présenter des dangers du fait du choix des produits et des matériaux.

Synthèse des phénomènes dangereux

Du fait de l'absence de produits ou de mise en œuvre de produits dangereux sur le site, le site ne présente pas de dangers pour son environnement.

Le site a été étudié afin de ne pas présenter de potentiel de dangers pour son environnement lors de son exploitation.

Aucun phénomène dangereux associé aux installations n'est retenu sur le site objet de l'étude.

	<i>Fauconnerie – Cuges les Pins</i>	Février 2016
	RESUME NON TECHNIQUE	Page 13 sur 13

▪ DESCRIPTION DES MOYENS DE PREVENTION ET PROTECTION

Suite à l'absence de phénomènes dangereux associés à l'activité du site, ces moyens sont limités.

Cependant, dans le cadre de l'accueil de public et de la présence d'un milieu forestier à proximité immédiate du site, la société BEMBOM BROTHERS a mis en place des moyens de protection et d'intervention particulièrement dirigé contre le risque incendie.

Ces moyens ont été portés à la connaissance des services de secours locaux, les pompiers de Cuges les Pins, dont la caserne est à environ 1 km du site.

Une dizaine d'extincteurs sont présents sur le site, ainsi qu'une réserve d'eau de 60 m³ ainsi que 2 RIA pour protéger les accès.

Le personnel du le site est informé des moyens présents sur le site. Les 3 employés du site ont suivi la formation SST, qui sera régulièrement mise à jour.

Des consignes seront affichées afin d'interdire entre autres tout feu sur le site.

L'ensemble des dispositions décrites dans ce dossier permettent de garantir la conformité du site à l'Arrêté ministériel de prescriptions générales du 25/03/2004 relatif aux établissements zoologiques à caractère fixe et permanent, présentant au public des spécimens vivants de la faune locale ou étrangère.